



Procès-verbal
Le jeudi 21 juin 2001 - n° 42

10 heures

Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme Harel, ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 42 Loi modifiant diverses dispositions législatives dans le domaine municipal.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Brassard, leader du gouvernement, au nom de Mme Marois, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, dépose :

La stratégie de développement économique des régions ressources pour l'Abitibi-Témiscamingue ;

(Dépôt n° 438-20010621)

La stratégie de développement économique des régions ressources pour le Bas-Saint-Laurent;

(Dépôt n° 439-20010621)

21 juin 2001

La stratégie de développement économique des régions ressources pour la Côte-Nord ;

(Dépôt n° 440-20010621)

La stratégie de développement économique des régions ressources pour le Nord-du-Québec ;

(Dépôt n° 441-20010621)

La stratégie de développement économique des régions ressources pour la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ;

(Dépôt n° 442-20010621)

La stratégie de développement économique des régions ressources pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean.

(Dépôt n° 443-20010621)

M. Brassard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite de M. Marsan (Robert-Baldwin) concernant la Direction des fournitures, de l'ameublement et de l'entretien d'équipements du Conseil du trésor. Question n° 1, *Feuilleton et préavis* du 20 juin 2001.

(Dépôt n° 444-20010621)

La réponse à la question écrite de M. Williams (Nelligan) concernant les ratios clients et travailleurs sociaux en matière de services à la protection de la jeunesse. Question n° 6, *Feuilleton et préavis* du 20 juin 2001.

(Dépôt n° 445-20010621)

La réponse à la question écrite de M. Williams (Nelligan) concernant le soutien du gouvernement aux familles d'accueil en matière de service, de formation, de financement et de supervision. Question n° 7, *Feuilleton et préavis* du 20 juin 2001.

(Dépôt n° 446-20010621)

La réponse à la question écrite de M. Williams (Nelligan) concernant les études portant sur l'analyse des coûts sociaux rattachés aux jeux de hasard. Question n° 10, *Feuilleton et préavis* du 20 juin 2001.

(Dépôt n° 447-20010621)

21 juin 2001

La réponse à la question écrite de M. Williams (Nelligan) concernant les analyses et études portant sur les établissements qui respectent les dispositions de la *Loi sur le tabac* concernant la vente de produits du tabac aux mineurs. Question n° 11, *Feuilleton et préavis* du 20 juin 2001.

(Dépôt n° 448-20010621)

La réponse à la question écrite de M. Williams (Nelligan) concernant les analyses et études portant sur les établissements qui respectent les dispositions de la *Loi sur les infractions en matière de boissons alcooliques* concernant la vente de produits de l'alcool aux mineurs. Question n° 12, *Feuilleton et préavis* du 20 juin 2001.

(Dépôt n° 449-20010621)

La réponse à la question écrite de M. Williams (Nelligan) concernant les analyses et études portant sur les établissements qui respectent les dispositions de la *Loi sur la Société des loteries du Québec* concernant l'interdiction de vente de billets de loterie aux mineurs. Question n° 13, *Feuilleton et préavis* du 20 juin 2001.

(Dépôt n° 450-20010621)

La réponse à la question écrite de M. Fournier (Châteauguay) concernant le budget consacré aux CLSC de 1994 à 2001. Question n° 2, *Feuilleton et préavis* du 20 juin 2001.

(Dépôt n° 451-20010621)

La réponse à la question écrite de M. Fournier (Châteauguay) concernant la proportion du budget du ministère de la Santé et des Services sociaux consacrée au domaine de la prévention. Question n° 3, *Feuilleton et préavis* du 20 juin 2001.

(Dépôt n° 452-20010621)

La réponse à la question écrite de M. Fournier (Châteauguay) concernant les dépenses consacrées aux soins à domicile de 1994 à 2001. Question n° 4, *Feuilleton et préavis* du 20 juin 2001.

(Dépôt n° 453-20010621)

La réponse à la question écrite de M. Fournier (Châteauguay) concernant les dépenses faites pour l'achat d'équipements médicaux de 1994 à 2001. Question n° 5, *Feuilleton et préavis* du 20 juin 2001.

(Dépôt n° 454-20010621)

21 juin 2001

La réponse à la question écrite de M. Williams (Nelligan) concernant le taux de survie des patients dans le réseau des services préhospitaliers d'urgence. Question n° 8, *Feuilleton et préavis* du 20 juin 2001.

(Dépôt n° 455-200106)

La réponse à la question écrite de M. Williams (Nelligan) concernant l'avis du Comité provincial pour la prestation des services de santé et des services sociaux en langue anglaise concernant le projet de loi n° 28, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives. Question n° 15, *Feuilleton et préavis* du 20 juin 2001.

(Dépôt n° 456-20010621)

M. Bégin, ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose :

Le rapport annuel de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001 ;

(Dépôt n° 457-20010621)

Le rapport annuel de l'Ordre des architectes du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000 ;

(Dépôt n° 458-20010621)

Le rapport annuel de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001 ;

(Dépôt n° 459-20010621)

Le rapport annuel de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001 ;

(Dépôt n° 460-20010621)

Le rapport annuel de l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000 ;

(Dépôt n° 461-20010621)

Le rapport annuel de la Chambre des huissiers de justice du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001 ;

(Dépôt n° 462-20010621)

21 juin 2001

Le plan d'action 2001-2002 du Bureau des infractions et amendes du ministère de la Justice ;

(Dépôt n° 463-20010621)

La convention de performance et d'imputabilité du Bureau des infractions et amendes du ministère de la Justice, en date de mai 2001.

(Dépôt n° 464-20010621)

Dépôts de rapports de commissions

M. Simard (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture qui, les 12, 13, 14, 15 et 20 juin 2001, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 122, Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, le Code des professions et d'autres dispositions législatives.

(Dépôt n° 465-20010621)

Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François), à titre de présidente, dépose :

Deux rapports de la Commission des affaires sociales qui, le 14 septembre 1999, a entendu le Conseil médical du Québec et le Conseil québécois de la recherche sociale dans le cadre de l'examen de leurs orientations, de leurs activités et de leur gestion et qui, les 25 octobre et 13 décembre 2000, a également tenu deux séances de travail.

(Dépôt n° 466-20010621)

M. Bertrand (Charlevoix), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 20 juin 2001, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé :

21 juin 2001

n° 241 Loi modifiant la Loi concernant La Fabrique de la paroisse
Notre-Dame de Montréal – rapporté avec des amendements.
(Dépôt n° 467-20010621)

Le rapport est adopté.

M. Rioux (Matane), à titre de président, dépose :

Les rapports de la Commission de l'économie et du travail qui, le 20 juin 2001, a
entendu les intéressés et étudié en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants :

n° 202 Loi concernant certains immeubles du cadastre du canton de
Métabetchouan – rapporté avec des amendements.
(Dépôt n° 468-20010621)

Le rapport est adopté.

n° 201 Loi concernant un immeuble du cadastre de la cité de Montréal
(quartier Saint-Antoine) – rapporté avec des amendements.
(Dépôt n° 469-20010621)

Le rapport est adopté.

n° 200 Loi concernant Les Associés, Corporation de Prêts
Hypothécaires et Services Financiers Avco Québec Limitée –
rapporté avec un amendement.
(Dépôt n° 470-20010621)

Le rapport est adopté.

M. Gautrin (Verdun), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 20 juin 2001, a étudié en
détail le projet de loi :

n° 196 Loi concernant l'Agence universitaire de la Francophonie –
rapporté avec des amendements.
(Dépôt n° 471-20010621)

21 juin 2001

M. le Président dépose :

Le rapport de la Commission de l'Assemblée nationale qui, le 15 juin 2001, a siégé, notamment, pour étudier des modifications aux règlements électoraux, conformément à l'article 550 de la *Loi électorale*.

(Dépôt n° 472-20010621)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Paquin (Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 20 000 citoyennes et citoyens du Québec, concernant les soins de fin de vie prodigués aux citoyens du Québec.

(Dépôt n° 473-20010621)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Marsan (Robert-Baldwin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 23 employées et employés du restaurant Le Parlementaire et du Mini-débat ainsi que de la cuisine de l'Assemblée nationale, concernant les négociations en cours en vue d'une première convention collective.

(Dépôt n° 474-20010621)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Dumont (Rivière-du-Loup), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 105 citoyens et citoyennes de la région de la Mauricie, concernant le projet Consentra, consortium d'entreprises de travail pour personnes handicapées.

(Dépôt n° 475-20010621)

21 juin 2001

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Normandeau (Bonaventure) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 500 résidents de la Gaspésie, concernant le service ambulancier disponible dans les zones de Grande-Vallée et de Caplan.

(Dépôt n° 476-20010621)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Brassard, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé publique et la Loi sur la protection sanitaire des animaux.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

21 juin 2001

M. Arseneau, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que le projet de loi n° 184, Loi modifiant la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 45 en annexe)

Pour : **59** Contre : **39** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 184 est adopté.

M. Trudel, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 28, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominé est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 46 en annexe)

Pour : **54** Contre : **40** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 28 est adopté.

M. Chevrette, ministre des Transports, propose que le projet de loi n° 163, Loi concernant les services de transport par taxi, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 47 en annexe)

21 juin 2001

Pour : **55** Contre : **37** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 163 est adopté.

Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, propose que le projet de loi n° 29, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Au cours du débat, M. Brassard, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 29 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude d'un amendement que Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, entend y proposer.

La motion est adoptée.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière.

La commission plénière entame l'étude de l'amendement de Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, au projet de loi n° 29.

Au cours du débat, avec la permission de M. le président de la commission plénière, Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 18 avril 2001, que lui a adressée monsieur Michel Belzil, président de la Fédération québécoise des municipalités, concernant une proposition à l'effet de permettre aux MRC d'élire leur préfet au suffrage universel ;

(Dépôt n° 477-20010621)

Copie d'une lettre, en date du 15 juin 2001, que lui a adressée monsieur Laurent Pellerin, président général de l'Union des producteurs agricoles, concernant l'élection des préfets des MRC au suffrage universel ;

(Dépôt n° 478-20010621)

Copie d'une lettre, en date du 15 juin 2001, qu'elle a expédiée à monsieur Bernard Landry, premier ministre, concernant l'élection des préfets des MRC au suffrage universel.

21 juin 2001

(Dépôt n° 479-20010621)

L'étude de l'amendement terminée, l'amendement est adopté à la majorité des voix.

Le projet de loi n° 29, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière à la majorité des voix.

Le débat se poursuit sur la motion portant adoption du projet de loi n° 29.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 48 en annexe)

Pour : **56** Contre : **39** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 29 est adopté.

M. Chevrette, ministre des Transports, propose que le projet de loi n° 24, Loi sur les sociétés de transport en commun, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 49 en annexe)

Pour : **53** Contre : **40** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 24 est adopté.

21 juin 2001

M. Rochon, ministre du Travail, propose que le projet de loi n° 31, Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 50 en annexe)

Pour : **53** Contre : **37** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 31 est adopté.

Mme Lemieux, ministre responsable de l'Autoroute de l'information, propose que le projet de loi n° 161, Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 51 en annexe)

Pour : **54** Contre : **37** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 161 est adopté.

M. Ménard, ministre de la Sécurité publique, propose que le projet de loi n° 19, Loi concernant l'organisation des services policiers, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 52 en annexe)

21 juin 2001

Pour : **52** Contre : **41** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 19 est adopté.

À 15 h 05, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, M. Brouillet, vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 h 30.

21 juin 2001

La séance reprend à 16 h 49.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 188 du Règlement, M. Paradis, leader de l'opposition officielle, propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec, à l'occasion du départ de la Tribune de la presse de monsieur François Cardinal, du journal *Le Devoir*, le félicite pour son travail intègre, honnête et efficace et lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Après débat, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Brassard, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé publique et la Loi sur la protection sanitaire des animaux.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Chevette, ministre des Transports, propose que le principe du projet de loi n° 38, Loi modifiant le Code de la sécurité routière concernant la conduite d'un véhicule sous l'effet de l'alcool, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 38 est adopté.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi n° 38 est renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

21 juin 2001

Étude en commission plénière

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 38, Loi modifiant le Code de la sécurité routière concernant la conduite d'un véhicule sous l'effet de l'alcool.

Le projet de loi n° 38 est étudié et amendé en commission plénière, puis il est rapporté.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 22 et 230 du Règlement, M. Chevrette, ministre des Transports, propose que le projet de loi n° 38, Loi modifiant le Code de la sécurité routière concernant la conduite d'un véhicule sous l'effet de l'alcool, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 38 est adopté.

M. Chevrette, ministre des Transports, propose que le projet de loi n° 21, Loi modifiant le Code de la sécurité routière, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 21 est adopté.

M. Chevrette, ministre des Transports, propose que le projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur les transports et la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 32 est adopté.

21 juin 2001

M. Brassard, ministre des Ressources naturelles, propose que le projet de loi n° 5, Loi modifiant la Loi sur la Régie de l'énergie, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 5 est adopté.

M. Brassard, leader du gouvernement et ministre responsable de la Réforme parlementaire, propose que le projet de loi n° 23, Loi modifiant la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 23 est adopté.

M. G. Baril, ministre de l'Industrie et du Commerce, propose que le projet de loi n° 8, Loi modifiant la Loi sur la Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 8 est adopté.

M. Legault, ministre de l'Éducation, propose que le projet de loi n° 12, Loi modifiant de nouveau la Loi sur l'aide financière aux études, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 12 est adopté.

Mme Maltais, ministre déléguée à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, propose que le projet de loi n° 166, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 166 est adopté.

21 juin 2001

M. Bégin, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose que le projet de loi n° 169, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives concernant l'exercice des activités professionnelles au sein d'une société, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, l'Assemblée poursuit ses travaux au-delà de 18 heures.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 169 est adopté.

Projets de loi publics au nom des députés

Adoption

M. Lachance (Bellechasse) propose que le projet de loi n° 194, Loi constituant Capital régional et coopératif Desjardins, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 194 est adopté.

Projets de loi du gouvernement

Adoption

21 juin 2001

Mme Marois, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 20, Loi modifiant la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 20 est adopté.

M. Simard, ministre responsable de l'Administration et de la Fonction publique, président du Conseil du trésor, propose que le projet de loi n° 159, Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 159 est adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 22 du Règlement, M. Cliche, ministre délégué à la Recherche, à la Science et à la Technologie, propose que le projet de loi n° 33, Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 33 est adopté.

À 18 h 27, M. le Président suspend les travaux à loisir.

La séance reprend à 18 h 49.

21 juin 2001

Dépôts de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Beaumier (Champlain), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, les 13, 18 et 21 juin 2001, a étudié en détail le projet de loi :

n° 15 Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé publique et la Loi sur la protection sanitaire des animaux – rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 480-20010621)

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 252 et 253 du Règlement, l'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des affaires sociales relatif au projet de loi n° 15, Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé publique et la Loi sur la protection sanitaire des animaux.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Trudel, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 15, Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé publique et la Loi sur la protection sanitaire des animaux, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 15 est adopté.

À 19 h 14, M. Brouillet, vice-président, suspend les travaux.

21 juin 2001

La séance reprend à 19 h 28.

Projets de loi d'intérêt privé

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Côté (La Peltrie) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant Les Associés, Corporation de Prêts Hypothécaires et Services Financiers Avco Québec Limitée, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 200 est adopté.

Adoption

M. Côté (La Peltrie) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant Les Associés, Corporation de Prêts Hypothécaires et Services Financiers Avco Québec Limitée, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 200 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Cousineau (Bertrand) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 201, Loi concernant un immeuble du cadastre de la cité de Montréal (quartier Saint-Antoine), soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 201 est adopté.

21 juin 2001

Adoption

M. Cousineau (Bertrand) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 201, Loi concernant un immeuble du cadastre de la cité de Montréal (quartier Saint-Antoine), soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 201 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Côté (Dubuc) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant certains immeubles du cadastre du canton de Métabetchouan, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 202 est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 22 du Règlement, M. Côté (Dubuc) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant certains immeubles du cadastre du canton de Métabetchouan, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 202 est adopté.

Adoption du principe

M. Duguay (Duplessis) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 203, Loi concernant la Ville de Sept-Îles, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 203 est adopté.

Adoption

M. Duguay (Duplessis) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 203, Loi concernant la Ville de Sept-Îles, soit adopté.

21 juin 2001

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 203 est adopté.

Adoption du principe

Mme Signori (Blainville) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 230, Loi concernant la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et Blainville, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 230 est adopté.

Adoption

Mme Signori (Blainville) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 230, Loi concernant la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et Blainville, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 230 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, Mme Blanchet (Crémazie) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 241, Loi modifiant la Loi concernant La Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 241 est adopté.

Adoption

Mme Blanchet (Crémazie) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 241, Loi modifiant la Loi concernant La Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 241 est adopté.

21 juin 2001

À 19 h 34, sur la motion de Mme Carrier-Perreault, leader adjointe du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au mardi 16 octobre 2001, à 10 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 21 juin 2001, à 20 h 10, au cabinet du Lieutenant-gouverneur, en présence de M. Simard (Montmorency), le représentant du Premier ministre, et de M. Arsenault, directeur du Secrétariat de l'Assemblée, il a plu à l'honorable Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 163 Loi concernant les services de transport par taxi ;
- n° 5 Loi modifiant la Loi sur la Régie de l'énergie ;
- n° 8 Loi modifiant la Loi sur la Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches ;
- n° 12 Loi modifiant de nouveau la Loi sur l'aide financière aux études ;
- n° 19 Loi concernant l'organisation des services policiers ;
- n° 20 Loi modifiant la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales ;
- n° 21 Loi modifiant le Code de la sécurité routière ;
- n° 23 Loi modifiant la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale ;
- n° 24 Loi sur les sociétés de transport en commun ;
- n° 28 Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives ;

21 juin 2001

- n° 29 Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale ;
- n° 31 Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives ;
- n° 32 Loi modifiant la Loi sur les transports et la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds ;
- n° 33 Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie ;
- n° 38 Loi modifiant le Code de la sécurité routière concernant la conduite d'un véhicule sous l'effet de l'alcool ;
- n° 41 Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique relativement au Conseil scolaire de l'île de Montréal ;
- n° 159 Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement ;
- n° 161 Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information ;
- n° 166 Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse ;
- n° 169 Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives concernant l'exercice des activités professionnelles au sein d'une société ;
- n° 184 Loi modifiant la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et d'autres dispositions législatives ;
- n° 194 Loi constituant Capital régional et coopératif Desjardins ;
- n° 200 Loi concernant Les Associés, Corporation de Prêts Hypothécaires et Services Financiers Avco Québec Limitée ;
- n° 201 Loi concernant un immeuble du cadastre de la cité de Montréal (quartier Saint-Antoine) ;
- n° 202 Loi concernant certains immeubles du cadastre du canton de Métabetchouan ;

21 juin 2001

- n° 203 Loi concernant la Ville de Sept-Îles ;
- n° 230 Loi concernant la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et Blainville ;
- n° 241 Loi modifiant la Loi concernant La Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal.

Le mardi 26 juin 2001, à 15 h 05, au cabinet du Lieutenant-gouverneur, en présence de M. Bonsaint, directeur de la Recherche en procédure parlementaire, il a plu à l'honorable Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 15 Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé publique et la Loi sur la protection sanitaire des animaux.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

21 juin 2001

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Arseneau, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, proposant l'adoption du projet de loi n° 184, Loi modifiant la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et d'autres dispositions législatives.

(Vote n° 45)

POUR - 59

Arseneau	Caron	Gendron	Papineau
Barbeau	Carrier-Perreault	Geoffrion	Paquin
Beaudoin	Charest	Harel	Paré
Beaulne	(<i>Rimouski</i>)	Julien	Payne
Beaumier	Chevrette	Jutras	Pelletier
Bédard	Cliche	Kieffer	(<i>Abitibi-Est</i>)
Bégin	Côté	Labbé	Rioux
Bergeron	(<i>La Peltrie</i>)	Lachance	Robert
Bertrand	Côté	Landry	Rochon
(<i>Portneuf</i>)	(<i>Dubuc</i>)	Laprise	Signori
Bertrand	Cousineau	Leduc	Simard
(<i>Charlevoix</i>)	Désilets	Lelièvre	(<i>Richelieu</i>)
Blanchet	Dion	Lemieux	Simard
Boucher	Dionne-Marsolais	Létourneau	(<i>Montmorency</i>)
Boulerice	Doyer	Maltais	St-André
Boulianne	Dumont	Ménard	Trudel
Brassard	Gagnon	Morin	

CONTRE - 39

Béchar	Delisle	Lamquin-Éthier	Poulin
Bélanger	Dupuis	Laporte	Rocheffort
Benoit	Fournier	Leblanc	Sirros
Bergman	Gagnon-Tremblay	Loiselle	Tranchemontagne
Bordeleau	Gautrin	MacMillan	Vallières
Brodeur	Gauvin	Marcoux	Whissell
Chagnon	Gobé	Marsan	Williams
Chenail	Houda-Pepin	Mulcair	
Cholette	Jérôme-Forget	Normandeau	
Copeman	Kelley	Pelletier	
Cusano	Lamoureux	(<i>Chapleau</i>)	

21 juin 2001

Sur la motion de M. Trudel, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant l'adoption du projet de loi n° 28, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives.

(Vote n° 46)

POUR - 54

Arseneau	Caron	Geoffrion	Papineau
Barbeau	Carrier-Perreault	Harel	Paquin
Beaudoin	Charest	Julien	Paré
Beaulne	(<i>Rimouski</i>)	Jutras	Payne
Beaumier	Chevrette	Kieffer	Pelletier
Bégin	Cliche	Labbé	(<i>Abitibi-Est</i>)
Bergeron	Côté	Lachance	Robert
Bertrand	(<i>La Peltrie</i>)	Landry	Rochon
(<i>Charlevoix</i>)	Côté	Laprise	Signori
Bertrand	(<i>Dubuc</i>)	Leduc	Simard
(<i>Portneuf</i>)	Cousineau	Lelièvre	(<i>Montmorency</i>)
Blanchet	Désilets	Lemieux	Simard
Boucher	Dion	Létourneau	(<i>Richelieu</i>)
Boulerice	Dionne-Marsolais	Maltais	Trudel
Boulianne	Doyer	Ménard	
Brassard	Gagnon	Morin	

CONTRE - 40

Béchar	Copeman	Lamoureux	Pelletier
Bélanger	Cusano	Lamquin-Éthier	(<i>Chapleau</i>)
Benoit	Delisle	Laporte	Poulin
Bergman	Dupuis	Leblanc	Rochefort
Bordeleau	Fournier	Loiselle	Sirros
Brodeur	Gagnon-Tremblay	MacMillan	Tranchemontagne
Chagnon	Gautrin	Marcoux	Vallières
Charest	Gauvin	Marsan	Whissell
(<i>Sherbrooke</i>)	Gobé	Mulcair	Williams
Chenail	Houda-Pepin	Normandeau	
Cholette	Kelley	Paradis	

21 juin 2001

Sur la motion de M. Chevrette, ministre des Transports, proposant l'adoption du projet de loi n° 163, Loi concernant les services de transport par taxi.

(Vote n° 47)

POUR - 55

Arseneau	Charest	Harel	Paquin
Barbeau	<i>(Rimouski)</i>	Julien	Paré
Beaudoin	Chevrette	Jutras	Payne
Beaulne	Cliche	Kieffer	Pelletier
Beaumier	Côté	Labbé	<i>(Abitibi-Est)</i>
Bédard	<i>(La Peltrie)</i>	Lachance	Rioux
Bégin	Côté	Landry	Robert
Bergeron	<i>(Dubuc)</i>	Laprise	Rochon
Bertrand	Cousineau	Leduc	Signori
<i>(Charlevoix)</i>	Désilets	Lelièvre	Simard
Blanchet	Dion	Lemieux	<i>(Montmorency)</i>
Boulerice	Dionne-Marsolais	Létourneau	Simard
Boulianne	Doyer	Maltais	<i>(Richelieu)</i>
Brassard	Gagnon	Ménard	Trudel
Caron	Gendron	Morin	
Carrier-Perreault	Geoffrion	Papineau	

CONTRE - 37

Béchar	Delisle	Laporte	Poulin
Bélanger	Després	Leblanc	Sirros
Bergman	Dupuis	Loiselle	Tranchemontagne
Bordeleau	Fournier	MacMillan	Vallières
Brodeur	Gagnon-Tremblay	Marcoux	Whissell
Chagnon	Gautrin	Marsan	Williams
Charest	Gobé	Mulcair	
<i>(Sherbrooke)</i>	Houda-Pepin	Normandea	
Cholette	Kelley	Paradis	
Copeman	Lamoureux	Pelletier	
Cusano	Lamquin-Éthier	<i>(Chapleau)</i>	

21 juin 2001

Sur la motion de Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, proposant l'adoption du projet de loi n° 29, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale.

(Vote n° 48)

POUR - 56

Arseneau	Caron	Harel	Paquin
Barbeau	Carrier-Perreault	Julien	Paré
Beaudoin	Charest	Jutras	Payne
Beaulne	(<i>Rimouski</i>)	Kieffer	Pelletier
Beaumier	Chevrette	Labbé	(<i>Abitibi-Est</i>)
Bédard	Cliche	Lachance	Rioux
Bégin	Côté	Landry	Robert
Bergeron	(<i>La Peltrie</i>)	Laprise	Rochon
Bertrand	Cousineau	Leduc	Signori
(<i>Charlevoix</i>)	Désilets	Lelièvre	Simard
Bertrand	Dion	Lemieux	(<i>Montmorency</i>)
(<i>Portneuf</i>)	Dionne-Marsolais	Létourneau	Simard
Blanchet	Doyer	Maltais	(<i>Richelieu</i>)
Boulerice	Gagnon	Ménard	St-André
Boulianne	Gendron	Morin	Trudel
Brassard	Geoffrion	Papineau	

CONTRE - 39

Béchar	Cusano	Lamoureux	Pelletier
Bélanger	Delisle	Lamquin-Éthier	(<i>Chapleau</i>)
Benoit	Després	Laporte	Poulin
Bergman	Dupuis	Leblanc	Sirros
Bordeleau	Fournier	Loiselle	Tranchemontagne
Brodeur	Gagnon-Tremblay	MacMillan	Vallières
Chagnon	Gautrin	Marcoux	Whissell
Charest	Gauvin	Marsan	Williams
(<i>Sherbrooke</i>)	Gobé	Mulcair	
Cholette	Houda-Pepin	Normandeau	
Copeman	Kelley	Paradis	

21 juin 2001

Sur la motion de M. Chevrette, ministre des Transports, proposant l'adoption du projet de loi n° 24, Loi sur les sociétés de transport en commun.

(Vote n° 49)

POUR - 53

Arseneau	Charest	Harel	Paquin
Barbeau	<i>(Rimouski)</i>	Julien	Paré
Beaulne	Chevrette	Jutras	Payne
Beaumier	Cliche	Kieffer	Pelletier
Bédard	Côté	Labbé	<i>(Abitibi-Est)</i>
Bergeron	<i>(La Peltrie)</i>	Lachance	Robert
Bertrand	Côté	Landry	Rochon
<i>(Portneuf)</i>	<i>(Dubuc)</i>	Laprise	Signori
Bertrand	Cousineau	Leduc	Simard
<i>(Charlevoix)</i>	Désilets	Lelièvre	<i>(Richelieu)</i>
Blanchet	Dion	Lemieux	Simard
Boulerice	Dionne-Marsolais	Létourneau	<i>(Montmorency)</i>
Boulianne	Doyer	Maltais	Trudel
Brassard	Gagnon	Ménard	
Caron	Gendron	Morin	
Carrier-Perreault	Geoffrion	Papineau	

CONTRE - 40

Béchar	Cusano	Lamoureux	Pelletier
Bélanger	Delisle	Lamquin-Éthier	<i>(Chapleau)</i>
Benoit	Després	Laporte	Poulin
Bergman	Dupuis	Leblanc	Rochefort
Bordeleau	Fournier	Loiselle	Sirros
Brodeur	Gagnon-Tremblay	MacMillan	Tranchemontagne
Chagnon	Gautrin	Marcoux	Vallières
Charest	Gauvin	Marsan	Whissell
<i>(Sherbrooke)</i>	Gobé	Mulcair	Williams
Cholette	Houda-Pepin	Normandeu	
Copeman	Kelley	Paradis	

21 juin 2001

Sur la motion de M. Rochon, ministre du Travail, proposant l'adoption du projet de loi n° 31, Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives.

(Vote n° 50)

POUR - 53

Arseneau	Charest	Harel	Payne
Barbeau	<i>(Rimouski)</i>	Julien	Pelletier
Beaulne	Chevrette	Jutras	<i>(Abitibi-Est)</i>
Beaumier	Cliche	Labbé	Rioux
Bédard	Côté	Lachance	Robert
Bergeron	<i>(La Peltrie)</i>	Landry	Rochon
Bertrand	Côté	Laprise	Signori
<i>(Charlevoix)</i>	<i>(Dubuc)</i>	Leduc	Simard
Bertrand	Cousineau	Lemieux	<i>(Richelieu)</i>
<i>(Portneuf)</i>	Désilets	Létourneau	Simard
Blanchet	Dion	Maltais	<i>(Montmorency)</i>
Boulerice	Dionne-Marsolais	Ménard	St-André
Boulianne	Doyer	Morin	Trudel
Brassard	Gagnon	Papineau	
Caron	Gendron	Paquin	
Carrier-Perreault	Geoffrion	Paré	

CONTRE - 37

Béchar	Delisle	Laporte	Rocheport
Benoit	Després	Leblanc	Sirros
Bergman	Dupuis	MacMillan	Tranchemontagne
Bordeleau	Fournier	Marcoux	Vallières
Brodeur	Gagnon-Tremblay	Marsan	Whissell
Chagnon	Gautrin	Mulcair	Williams
Charest	Gauvin	Normandeau	
<i>(Sherbrooke)</i>	Gobé	Paradis	
Cholette	Houda-Pepin	Pelletier	
Copeman	Kelley	<i>(Chapleau)</i>	
Cusano	Lamoureux	Poulin	

21 juin 2001

Sur la motion de Mme Lemieux, ministre responsable de l'Autoroute de l'information, proposant l'adoption du projet de loi n° 161, Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information.

(Vote n° 51)

POUR - 54

Arseneau	Chevrette	Labbé	Rioux
Barbeau	Cliche	Lachance	Robert
Beaudoin	Côté	Landry	Rochon
Beaulne	<i>(La Peltrie)</i>	Laprise	Signori
Beaumier	Côté	Leduc	Simard
Bédard	<i>(Dubuc)</i>	Lelièvre	<i>(Richelieu)</i>
Bergeron	Cousineau	Lemieux	Simard
Bertrand	Désilets	Létourneau	<i>(Montmorency)</i>
<i>(Portneuf)</i>	Dion	Maltais	St-André
Blanchet	Dionne-Marsolais	Ménard	Trudel
Boulerice	Doyer	Morin	
Boulianne	Dumont	Papineau	
Brassard	Gagnon	Paquin	
Caron	Gendron	Paré	
Carrier-Perreault	Geoffrion	Payne	
Charest	Julien	Pelletier	
<i>(Rimouski)</i>	Jutras	<i>(Abitibi-Est)</i>	

CONTRE - 37

Béchar	Delisle	Laporte	Rocheffort
Benoit	Després	Leblanc	Sirros
Bergman	Dupuis	MacMillan	Tranchemontagne
Bordeleau	Fournier	Marcoux	Vallières
Brodeur	Gagnon-Tremblay	Marsan	Whissell
Chagnon	Gautrin	Mulcair	Williams
Charest	Gauvin	Normandeau	
<i>(Sherbrooke)</i>	Gobé	Paradis	
Cholette	Houda-Pepin	Pelletier	
Copeman	Kelley	<i>(Chapleau)</i>	
Cusano	Lamoureux	Poulin	

21 juin 2001

Sur la motion de M. Ménard, ministre de la Sécurité publique, proposant l'adoption du projet n° 19, Loi concernant l'organisation des services policiers.

(Vote n° 52)

POUR - 52

Arseneau	Caron	Gagnon	Papineau
Barbeau	Carrier-Perreault	Gendron	Paquin
Beaudoin	Charest	Geoffrion	Paré
Beaulne	<i>(Rimouski)</i>	Harel	Payne
Beaumier	Chevrette	Jutras	Pelletier
Bédard	Cliche	Labbé	<i>(Abitibi-Est)</i>
Bégin	Côté	Lachance	Robert
Bergeron	<i>(La Peltrie)</i>	Laprise	Rochon
Bertrand	Côté	Leduc	Signori
<i>(Portneuf)</i>	<i>(Dubuc)</i>	Lelièvre	Simard
Bertrand	Cousineau	Lemieux	<i>(Montmorency)</i>
<i>(Charlevoix)</i>	Désilets	Létourneau	Simard
Blanchet	Dion	Maltais	<i>(Richelieu)</i>
Boulerice	Dionne-Marsolais	Ménard	St-André
Boulianne	Doyer	Morin	Trudel

CONTRE - 41

Béchar	Delisle	Lamquin-Éthier	Poulin
Bélanger	Després	Laporte	Rocheffort
Benoit	Dumont	Leblanc	Sirros
Bergman	Dupuis	Loiselle	Tranchemontagne
Bordeleau	Fournier	MacMillan	Vallières
Brodeur	Gagnon-Tremblay	Marcoux	Whissell
Chagnon	Gautrin	Marsan	Williams
Charest	Gauvin	Mulcair	
<i>(Sherbrooke)</i>	Gobé	Normandeau	
Cholette	Houda-Pepin	Paradis	
Copeman	Kelley	Pelletier	
Cusano	Lamoureux	<i>(Chapleau)</i>	